



Projet pédagogique

Centre SocioCulturel

2022-2023

Rue des Hayettes
95130 Franconville
01 34 15 88 01 - 06 87 35 51 76
Clm.coterotie@ville-franconville.fr

N° DDCS
0950051AP000522-E01



Ville de Franconville-la-Garenne

SOMMAIRE

I / CONTEXTE

- 1) Présentation de la ville
 - ❖ Le secteur Enfance Loisirs
 - ❖ Les intentions éducatives de la ville
 - PEDT
 - Plan Mercredi
 - L'inclusion
- 2) Présentation de la structure
 - ❖ Les périodes de fonctionnement
 - ❖ Le public accueilli
 - ❖ Le descriptif des locaux
 - ❖ La présentation de l'équipe

II / LES OBJECTIFS ET MOYENS MIS EN OEUVRE

- ❖ Les objectifs généraux
- ❖ Les objectifs opérationnels
- ❖ L'évaluation du projet

III / L'EQUIPE D'ANIMATION

- 1) Rôles et fonctions de l'animateur
- 2) Rôles et fonctions de la directrice
- 3) La communication et le relationnel

IV / LE FONCTIONNEMENT

- 1) L'accueil matin et soir
- 2) L'accueil des mercredis
- 3) Les vacances scolaires
- 4) Une journée type
- 5) La vie quotidienne de l'accueil de loisirs
 - ❖ Les activités
 - ❖ Les repas
 - ❖ Les temps calmes
 - ❖ Les regroupements
 - ❖ L'hygiène
 - ❖ La sécurité
 - ❖ Les sorties

V / ANNEXE

- 1/ Sécurité exercice évacuation
- 2/ Sécurité intrusion
- 3/ Développement de l'enfant de 3 à 6 ans
- 4/ La trousse à pharmacie

1) Présentation de la ville

La ville de Franconville est située en région Ile de France, dans le département du Val-d'Oise, au cœur de la Vallée de Montmorency, entre la Butte de Montmorency et celle du Parisis. A 17 kilomètres au nord-ouest de Paris, Franconville fait partie des communes de la grande couronne de la banlieue parisienne. C'est la cinquième ville du département avec 35 000 habitants. Encore village jusque dans les années 60-70, Franconville a connu depuis un essor démographique et économique comparable à celui des grandes banlieues de la région parisienne. Les communes limitrophes sont le Plessis Bouchard, Ermont, Sannois, Cormeilles en Parisis, Montigny-Les-Cormeilles et Beauchamp. Depuis 2013, Franconville a rejoint la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

La ville est divisée en neuf quartiers.



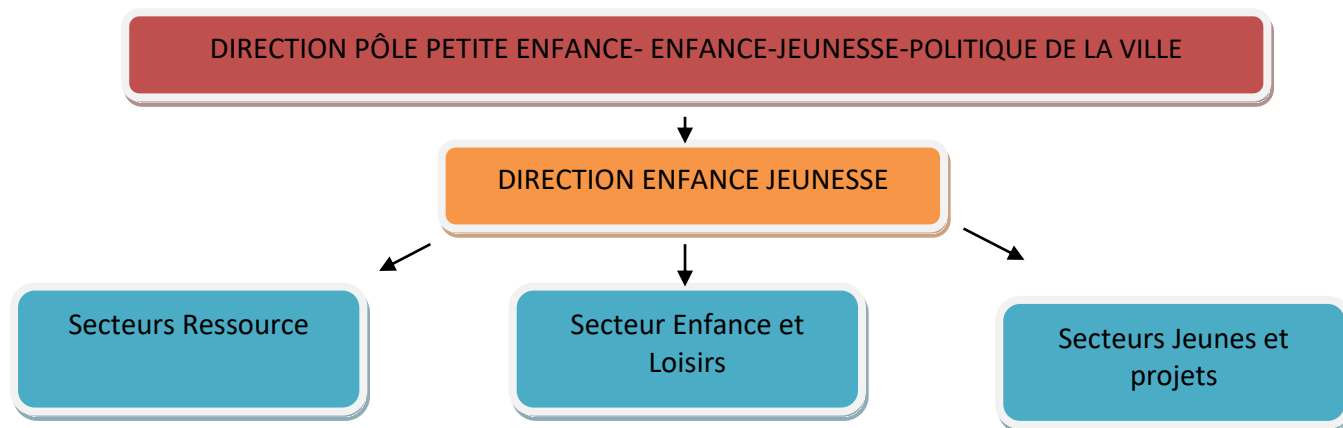
La ville s'est donc dotée de nombreux équipements sportifs, culturels et bénéficie d'un tissu social très riche avec 150 associations et clubs.

Sportif : Complexe sportif CSL (centre sport et loisirs) comprenant : Piscine, patinoire - terrain de badminton - tennis et squash - salle d'armes - salle de danse - de dojo - de billard – musculation - tennis de table - un mur d'escalade et un bowling, 11 Gymnases, Stade municipal et le Foyer des sportifs.

Culturel : Médiathèque intercommunale, Cinéma Henry Langlois, Théâtre, Salle d'Exposition, Conservatoire et 220 hectares d'espace vert, parc et jardins.



❖ La direction Enfance Jeunesse



Les accueils de loisirs de la ville sont composés de :

- 11 accueils de loisirs maternels
- 3 accueils de loisirs élémentaires

Les intentions éducatives de la ville

L'objectif de la commune et de l'ensemble des acteurs éducatifs est de garantir une complémentarité et une cohérence éducative avec les projets et les activités proposés par les accueils de loisirs sur le temps périscolaire et extrascolaire.

❖ Les objectifs généraux de projet éducatif territorial

- **Proposer** un climat scolaire serein par l'apprentissage du vivre ensemble.
- **Promouvoir** l'engagement citoyen et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable.
- **Sensibiliser** et donner goût aux enfants à la culture et au sport.

❖ Plan mercredi

Le plan mercredi est le cadre de confiance pour **encourager et consolider** les projets portés par les collectivités, et améliorer encore la qualité des activités proposées aux enfants le mercredi.



❖ L'inclusion des enfants en situation de handicap :

Les enfants en situation de handicap reconnus ou en cours de reconnaissance, les enfants ayant des besoins particuliers sont accueillis dans les accueils de loisirs avec un encadrement spécifique lorsque la situation l'exige.

De nombreuses actions de **sensibilisations** auront lieu tout au long de l'année :

Semaine du handicap, journée mondiale de la trisomie 21 et des troubles autistiques ...

2) La présentation de la structure

L'Accueil de Loisirs du Centre Socioculturel fait partie du quartier de l'Europe, proche du quartier de l'épine guyon.

Un des neuf quartiers de la ville. Il se situe au nord-ouest de la ville, limitrophe au Plessis-Bouchard. Il s'agit d'un « petit village dans la ville » où il fait bon vivre. Les commerces, l'Eglise, le Centre socioculturel, l'école, les habitations. Tout y est réuni pour permettre une dynamique agréable.

A proximité de l'Accueil de loisirs, nous avons à disposition de **nombreux équipements**, tels que la piscine, la patinoire, le bois des Eboulures, le Centre culturel Saint Exupéry, les différents accueils de loisirs dont celui de l'Épine Guyon, Montédour et la source par exemple où nous pouvons profiter des infrastructures, se rencontrer et échanger.

❖ Les périodes de fonctionnement

L'accueil de loisirs du Centre Socioculturel est ouvert à l'année.

	MATIN	SOIR
Temps périscolaire	7H à 8H20	16H30 à 19H
Mercredis	7H à 9H15	16H30 à 19H

- Les réservations PRE et POST scolaire se font quotidiennement soit le matin à l'accueil de loisirs ou à l'école.
- Pour le temps des MERCREDIS, les réservations doivent s'effectuer directement sur internet au « **Guichet unique** » une semaine avant au minimum.
- Pour les VACANCES, il en est de même, réservations au préalable en tenant compte du calendrier des réservations.

❖ Le public accueilli

L'Accueil de loisirs du Centre Socioculturel est une structure sans hébergement qui accueille des enfants de maternel de **3 à 6 ans**.

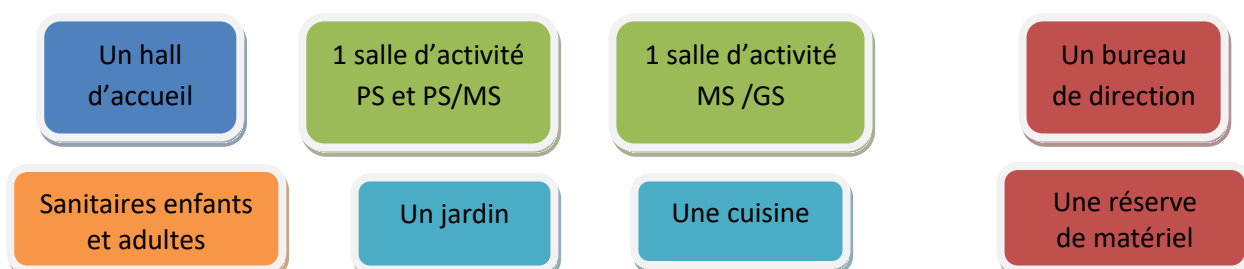
L'Accueil de loisirs est habilité pour recevoir **45 enfants**.

❖ Le descriptif des locaux

L'Accueil de loisirs fait partie du **Centre Socioculturel** en un même bâtiment, séparé en deux parties bien distinctes avec deux entrées bien spécifiques, une pour chacune d'entre elles.

L'Accueil de loisirs se situe à quelques minutes à pied de l'école Côte Rôtie auquel il est affecté.

L'Accueil de loisirs est composé :





En partenariat avec la Direction de l'école Côte Rôtie, nous pouvons également utiliser le hall de l'école, la cour de récréation et le dortoir lors de nos diverses activités éducatives et pédagogiques.

❖ La présentation de l'équipe

FRANCONVILLE

**ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELLE
CENTRE SOCIOCULTUREL**

LA DIRECTION

**JENNIFER
KRAMP**

LES ANIMATEURS

Florence
(Matin, mercredi et soir)

AURELIEN (Jeudi matin, mercredi et soir)

Valentin
(Mardi matin)

MAHJOUBA
(Lundi matin, mercredi et soir)

IMAN (Vendredi matin et soir)

Fixe : 01 34 15 88 01 - Portable : 06 87 35 51 76
✉ clm.coterotie@ville-franconville.fr

II / LES OBJECTIFS ET MOYENS MIS EN OEUVRE

Les objectifs de l'accueil de loisirs découlent des objectifs fixés dans le PEDT, le Projet Enfance jeunesse et du Plan Mercredi. L'accueil de loisirs du centre socioculturel décline ces différents objectifs pédagogiques autour des axes ci dessous:

😊 Le Savoir Vivre Ensemble

😊 L'environnement

LE SAVOIR VIVRE ENSEMBLE



Objectif général : « Permettre à l'enfant de s'enrichir au contact des autres en encourageant la solidarité, le respect et l'entraide ».

1^{er} objectif opérationnel : Développer la notion de respect



Vie quotidienne	Activité	Sortie
<ul style="list-style-type: none">- En mettant en place les règles de vie- En encourageant les comportements respectueux- En aménageant les espaces avec les enfants- En Incluant les enfants dans le rangement- En veillant aux formules de politesse- En expliquant la possibilité du « droit à l'erreur »- En réparant ses bêtises	<ul style="list-style-type: none">- En construisant les règles de vie avec les enfants- En créant une fusée du comportement- En proposant des temps d'échanges « papotages » sur différentes thématiques- En créant des affichages sur les différentes émotions- En réalisant un affichage « les différents « bonjours » »- En mettant en place de jeux de rôles/mimes autour du respect	<ul style="list-style-type: none">- En veillant au respect des règles dans les différents lieux (bibliothèque, piscine, cinéma, patinoire ...)- En nommant des responsables de rang lors des déplacements à pied- En rangeant les matériaux utilisés dans les différents lieux



Vie quotidienne	Activité	Sortie
<ul style="list-style-type: none"> - En mélangeant les groupes lors des repas - En demandant aux grands de préparer le goûter pour tous - En favorisant un petit avec un grand lors des déplacements - En instaurant que 2/3 grands aident les petits au niveau du dortoir les mercredis /vacances - En étant à l'écoute des mots et maux des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - En mettant en place des actions en lien avec le handicap « mets-toi à ma place » - En participant au Téléthon - En partageant des moments de convivialité avec des personnes âgées - En réalisant des activités collectives - En mettant en place 1 mercredi par mois un jeu de cohésion - En créant des binômes lors des ateliers scientifiques (1 petits avec 1 moyens/grands) - En participant à une collecte solidaire - En mettant en place des temps d'échange « papotages » 	<ul style="list-style-type: none"> - En réalisant une fois par mois une sortie à l'Arpavie de Franconville - En remettant la collecte solidaire à l'organisme choisi - En mettant des jeux collectifs avec d'autres accueils de loisirs

L'ENVIRONNEMENT



Objectif général : «Permettant aux enfants d'acquérir un comportement citoyen par une meilleur compréhension de son environnement».

1^{ème} objectif opérationnel : Sensibiliser les enfants à préserver leur environnement par des gestes éco citoyens



Vie quotidienne	Activité	Sortie
<ul style="list-style-type: none"> - En veillant à éteindre les lumières lorsqu'on sort d'une pièce - En utilisant les ardoises 2 fois par semaine pour limiter l'utilisation de papier - En recyclant des feuilles de brouillon pour les dessins - En mettant un casier individuel à chaque enfant - En recyclant les matériaux du quotidien - En limitant l'usage prolongé de l'eau lors du lavage de main 	<ul style="list-style-type: none"> - En mettant des activités sur le tri sélectif « les différentes poubelles » - En créant 2 bacs de recyclage - En favorisant les activités à partir de matériaux de recyclage - En sensibilisant les enfants aux durées de vie des objets et aux alternatives - En réalisant des affichages simples et éco citoyens - En favorisant le recyclage pour le projet Montessori 	<ul style="list-style-type: none"> - En réalisant des temps de ramassage des déchets (quartier épine guyon et bois des éboulures) « La brigade verte » - En visitant la déchetterie de Franconville - En amenant les bacs de recyclage de l'accueil vers des points de collectes municipaux

2^{ème} objectif opérationnel : Sensibiliser les enfants à la préservation de la faune et de la flore



Vie quotidienne	Activité	Sortie
<ul style="list-style-type: none"> - En sensibilisant aux produits de saisons lors des repas - En assurant le suivi des plantations de l'accueil de loisirs - En observant la biodiversité autour de l'accueil de loisirs + de l'hôtel à insecte 	<ul style="list-style-type: none"> - En réalisant un hôtel à insecte - En réutilisant les fruits restant pour des ateliers culinaires - En réalisant différentes affiches sur les fruits de saison - En réalisant différentes affiches sur les animaux et leur habitat - En mettant en place des jeux autour des fruits de saison 	<ul style="list-style-type: none"> - En visitant une ferme pédagogique - En organisant des sorties aux espaces verts - En préparant une sortie dans une cueillette

Evaluation

VIVRE ENSEMBLE
Développer la notion de respect
-Des règles ont-elles été mises en place ? avec les enfants ? -Un support a-t-il été créé ? -70% des règles de vie ont-elles été respectées par les enfants ? -La fusée du comportement a-t-elle été réalisée ? -Permet-elle aux enfants de développer la notion de responsabilité ? -A quel pourcentage : Petits Moyens Grands -A quelle fréquence les temps d'échanges ont été mis en place ? -Quels sujets ont été traités ? -80% attendent-ils leur tour pour prendre la parole ? - Combien d'émotions les enfants peuvent-ils citer ? - 70% des enfants arrivent-ils à exprimer leurs émotions ? - Des affichages sur les formules de politesse ont été réalisés ? - Chaque enfant dit-il bonjour en arrivant ? - Chaque enfant dit-il au revoir en partant ? - 80% des enfants rangent le matériel sans l'intervention d'un animateur ? - Les règles sont-elles respectées lors des sorties ? - Chaque enfant a-t-il pu être responsable de file lors des déplacements ?
Développer les notions de solidarité, d'entraide et d'écoute
Les tranches d'âge ont-elles été mélangées lors des : Repas ? Activité ? A quelle fréquence ? 75% des grands aident-ils les plus petits sans que les animateurs n'en fassent la demande : Lors des repas ? Lors des sorties ? Lors des activités ? Lors du dortoir ? Chaque enfant a-t-il pu installer le goûter pour l'ensemble des enfants de l'accueil ? A combien d'actions sur le handicap les enfants ont-ils participé ? Lesquelles ? Combien d'enfant ont participé au projet intergénérationnel ? 50% des échanges se sont fait sans l'intervention de l'animateur ? Combien de jeux de cohésion ont été mis en place ? A quelle fréquence ? Une action de collecte a été mise en place ? Avec quelle association ? Combien d'enfant ont participé ? Lors des temps papotage 80% des enfants ont été à l'écoute de leurs camarades ?

ENVIRONNEMENT
Sensibiliser les enfants à préserver leur environnement par des gestes éco citoyens
Des affichages sur les gestes éco citoyens ont-elles été réalisées ? Combien de propositions ont été données par les enfants ? Les enfants pensent-ils systématiquement à éteindre les lumières ? Les ardoises ont-elles été mises en place 2 fois par semaine ? Quelles activités ont été réalisées à partir de matériaux de recyclage ? A quelle fréquence ? Les enfants laissent-ils couler l'eau pendant le lavage des mains ? Quels ateliers de sensibilisation sur le tri ont été mis en place ?

Les papiers sont-ils systématiquement mis dans la poubelle bleue ?

Si non à quel pourcentage ?

Les bacs de recyclages sont-ils utilisés par les enfants ?

Quelles quantités ont été récoltées ?

Combien d'enfant ont participé au temps de ramassage ?

80% des déchets ont été triés dans la poubelle correspondante ?

Les familles ont-elles participé à un temps de ramassage ?

90% des déchets ont été triés dans la poubelle correspondante ?

Combien d'activités Montessori ont été réalisées à partir de matériaux de recyclage ?

Sensibiliser les enfants à la préservation de la faune et de la flore

Combien d'affichages ont été réalisés autour des fruits et légumes de saison ?

Combien de saisons les enfants peuvent-ils citer ?

Combien de fruits et légumes les enfants peuvent-ils associer à la bonne saison ?

Quels jeux autour des fruits ont été proposés ?

Combien d'animaux les enfants peuvent-ils citer ?

Combien d'animaux les enfants peuvent-ils associer à la bonne habitation ?

Quels jeux autour des animaux ont été proposés ?

Combien d'ateliers culinaires à partir de fruits ont été réalisés ?

80% des aliments ont-ils été reconnus par les enfants ?

Les enfants ont-ils réalisé des plantations ?

100% des enfants ont-ils pu entretenir les plantations au moins une fois dans l'année ?

Les récoltes ont-elles permis de réaliser des ateliers culinaires ?

Combien de matériaux ont été utilisés pour construire l'hôtel à insecte ?

Lesquels ?

Les enfants ont-ils pu apercevoir des animaux dedans ? si oui lesquels ?

Lors des sorties en forêt, parc ou au bois, les enfants ont-ils aperçu des animaux ?

Ont-ils pu les reconnaître et donner leur nom sans l'intervention d'un animateur ? Si oui combien ?

La sortie à la cueillette a-t-elle été possible ?

Les enfants ont-ils pu apercevoir et citer tous les fruits et légumes aperçus ?

III / L'EQUIPE D'ANIMATION

1) Rôle et fonctions de l'animateur *Décret n° 2015-872 du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs

❖ Exercer les fonctions suivantes :

- **Assurer** la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements à risques

- **Participer à l'accueil**, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs

- **Participer au sein d'une équipe**, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- **Encadrer et animer** la vie quotidienne et les activités
- **Accompagner** les mineurs dans la réalisation de leurs projets

❖ L'animateur doit :

- Avoir une présence active
- Veiller à son comportement, à sa tenue et à son langage
 - Être à l'écoute des enfants et des parents
 - Respecter le rythme de vie des enfants
 - Anticiper son planning d'activités
 - Respecter l'avis de chacun

2) Rôle et fonctions de la direction *Décret n° 2015-872 du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs

- **Elaborer et mettre en œuvre** avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un **projet pédagogique** en cohérence avec le projet éducatif et en prenant en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap
- **Situer son engagement** dans le contexte social, culturel et éducatif
- Coordonner et assurer la **formation** de l'équipe d'animation
- **Diriger les personnels** et assurer la gestion de l'accueil
- **Développer** les partenariats et la communication

Le directeur doit également :

- Développer les aptitudes lui permettant de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité
- Mettre en place des réunions de préparation et de bilan avec son équipe d'animation
 - Aider les animateurs à la mise en place des activités
 - Valoriser les compétences et les initiatives de chacun

3) La communication et le relationnel

La communication est un outil essentiel et primordial dans chaque situation et encore plus dans une structure comme la nôtre accueillant du public et de surcroît en bas-âge. Il est essentiel d'avoir une **communication de qualité** entre tous les partenaires et en amont dans l'équipe de Direction et d'Animation qui est le noyau central de la structure. Il est demandé aux animateurs d'avoir **une conduite exemplaire** tant au niveau **comportemental, gestuel et langagier** avec chaque acteur et partenaire, surtout les enfants en premier lieu. La communication doit être simple, directe, claire et concise ; toujours **bienveillante et positive**. Il doit y avoir une communication en feed-back avec tous les acteurs de l'accueil

Une communication écrite et orale est privilégiée avec tous les acteurs.



Des temps d'échange sont favorisés plus longuement lors des réunions dédiées aux Accueils de Loisirs, ainsi que lors **des journées Portes ouvertes** où nous vous convions pour des moments partagés plus festifs.

4) Les réunions

Nos réunions d'équipes ont lieu tous les mardis.

Ces réunions ont un rôle **d'information, de préparation, de régulation, de formation.**

Il s'agit d'échanger des idées, améliorer le quotidien de l'accueil de loisirs et de prévoir et d'informer sur les événements à venir.

IV / LE FONCTIONNEMENT

1) L'accueil périscolaire

Le matin :

L'accueil des enfants se fait de 7h00 à 8h20.

A l'arrivée des enfants, l'animateur présent à l'accueil effectue le pointage sur la tablette et sur la fiche de présence. Il note les informations que la famille lui confiera pour les transmettre à l'école. Après avoir posé ses affaires à son porte-manteau (nominatif) les enfants s'installent dans la salle d'activité de son choix.

Les enfants disposent de différents espaces en fonction de leurs envies :

- Coin banquette / Bibliothèque
- Dinette
- Jeux de construction (lego, kapla, géomag ...)
- Tables : Jeux de société, puzzle, dessin ...
- Tapis pour jouer aux voitures, personnages, animaux ...

Départ des enfants du centre à 8h20 maximum: toilettes et habillage vers 8h10.

Accueil du soir :

L'accueil des enfants se fait de 16h30 à 19h.

Les animateurs récupèrent les informations des enseignants afin de les **transmettre** aux familles. Au moment du goûter un animateur effectue le pointage sur la tablette et sur la fiche de présence.

16h30 – 17h : Les enfants sont récupérés par les animateurs en salle de classe ou dans la salle motricité pour le goûter.

17h – 17h10 : passage aux sanitaires, récupération des affaires de chaque enfant.

17h15 : Départ de l'école vers l'accueil de loisirs.

Possibilité de récupérer les enfants à partir de 17h30 à l'accueil de loisirs.

*En cas d'urgence ou de rendez-vous médical possibilité de récupérer les enfants entre 16h30 et 17h15 à l'école. Merci de tenir informer l'équipe d'animation en amont

17h30-19h : Activités proposées autour de différents projets menés par l'équipe d'animation, mais également des activités autonomes. Les animateurs veilleront à ce que les enfants rangent le matériel utilisé.

Nous fermons les portes de l'accueil à 19h.

Dans le cas où un parent serait en retard, remplir le cahier à cet effet pour en avoir une traçabilité. Dans le cas d'un énorme retard, la procédure habituelle est d'appeler les parents, la hiérarchie, ou l'élu d'astreinte.

2) L'accueil des mercredis

L'accueil de loisirs est ouvert chaque mercredi de l'année de 7h00 à 19h. Les familles doivent réalisées les réservations via le [kiosque famille](#).

Il existe plusieurs cas de figure lors des réservations :

Le matin sans repas de 7h à 9h15 jusqu'à 11h45 (à l'accueil de loisirs)

Le matin avec repas de 7h à 9h15 jusqu'à 13h30 (à l'école maternelle)

L'après-midi avec repas de 11h45 (à l'accueil de loisirs) / 12h00 (à l'école maternelle) à 19h.

L'après-midi sans repas de 13h30 (à l'école maternelle) à 19h.

Accueil du soir à partir de 16h30.

Les mercredis sont dans la semaine de l'enfant une journée de loisirs et de détente. Pour cela, l'équipe d'animation, met en place des activités variées et ludiques qui s'inscrivent dans des actions qui répondent aux objectifs généraux.

Nous fonctionnons :

Le mois de septembre : par niveau (petits et moyens/grands)

A partir d'octobre : en décloisonné (tous les groupes mélangés)

3) Les vacances scolaires

L'accueil des enfants de l'école Côte Rôtie se fera dans un autre accueil de loisirs. Le fonctionnement reste identique à celui des mercredis. A chaque période de vacances une thématique et des objectifs sont choisis par l'équipe d'animation. Le but est de faire découvrir un univers particulier. Des sorties en intérieur et en extérieur seront proposées.

4) Journée type « mercredi »

Arrivée des enfants : 7h à 9h15 :
activités libres, petit déjeuner.

9h15 à 11h45 : activités dirigées et proposées selon le PLAN MERCREDI
Art, Culture, Sport et Sciences.

11h45 : Habillage des enfants et départ pour la cantine de l'école.



12h00 : Passage aux toilettes et lavage des mains, puis repas. Un animateur mangera à chaque table avec les enfants, aidera au service, au débarrassage et nettoyage. On visera l'autonomie et la responsabilisation des enfants.



13h00 : Jeux dans la cour de récréation si le temps le permet.

13h30 : Dortoir pour les petits jusqu'à environ 15h30 / Relaxation, yoga pour les moyens et grands environ 30 min.

14h00 à 15h50 : Activités dirigées et proposées par les animateurs.

16h00-16h30 : Passage au toilette + Goûter au Centre.

16h30-19h : Activités libres mais supervisées par les animateurs.



5) La vie quotidienne de l'accueil de loisirs

❖ Les activités



C'est en agissant que l'enfant se construit. L'activité, et en premier lieu le jeu, permet à l'enfant de découvrir et de s'appropriier son environnement, d'entrer en relation avec les autres, de s'exprimer. Le besoin d'activités est un besoin vital tout comme l'alimentation, le repos...
Le travail de l'animateur, c'est avant tout agir sur le milieu, l'aménager, l'enrichir pour que l'enfant y trouve de quoi s'épanouir.

Les activités sont réalisées sous forme de **programmation** au mois par l'équipe d'animation. Un temps de préparation est dédié aux animateurs.

❖ Les repas



Le **moment du repas** répond à la fois aux besoins affectifs et physiologiques de l'enfant. Manger est un plaisir et facilite le développement psychomoteur.

Lors des repas les animateurs sont assis à une table avec les enfants. C'est un moment de **partage et d'échange** qui se veut convivial et calme. Les enfants sont invités, et non forcés, à goûter à tous les plats. Tout au long de l'année, et de façon évolutive, les animateurs inciteront les enfants à se servir et à débarrasser seuls.

❖ Les temps calmes / sieste



Le **temps calme** est donc un moment de repos dans sa journée trépidante. Il lui permet de se recentrer et de laisser son imagination et son esprit vagabonder. Il est important de proposer quotidiennement ce temps et de le ritualiser.

La sieste n'est pas obligatoire **mais fortement conseillée** pour les enfants de 1^{ère} année de maternelle. Elle s'effectuera dans le dortoir de l'école maternelle. Les parents pourront nous fournir **doudous** et **tétines** ainsi que **des affaires de rechanges**, le tout marqué au nom de l'enfant. Le réveil se fera de manière **échelonné** afin de respecter au mieux les besoins de l'enfant.

❖ Les regroupements



Il consiste à se retrouver tous les jours, plus ou moins à la même heure, au même endroit. C'est une parenthèse durant laquelle les enfants apprennent les règles de la vie en commun : écouter les autres, prendre la parole à son tour pour raconter une histoire, donner son avis, chanter, échanger, travailler ensemble.

Plusieurs moments de regroupement seront mis en place au sein de l'accueil de loisirs. Notamment le matin à 9h15 et l'après midi à 13h30, il permet aux animateurs de **faire l'appel** de leur groupe, et également de **présenter les activités** de la matinée et de l'après midi.

De plus des **temps d'échanges** seront organisés afin de parler de **sujets divers**, de leur **émotions**, ce qu'ils ont apprécié ou moins apprécié au cours de la journée, **évaluer** l'activité/l'atelier/le jeu mis en place ...

❖ L'hygiène / La santé



L'équipe d'animation est à l'écoute des besoins des enfants et se doit de « repérer » la fatigue ou autre (maladies, mal être...).

La trousse à pharmacie se situe au niveau des sanitaires enfants (en hauteur et fermer à clé)
Nous disposons également d'un sac à dos contenant : trousse à pharmacie, registre de pharmacie, liste des enfants allergiques et des PAI des enfants.

L'animateur devra toujours se laver les mains ou se munir de gants avant d'entamer les soins

- ❖ Dans le cas où, il y aurait **une plaie bénigne à soigner ou malaise**, un cahier d'infirmerie est à remplir avec l'identité de l'enfant, date/heure, circonstances et soins apportés.
- ❖ Dans le cas d'un **incident grave**, appeler le SAMU 15, prévenir immédiatement la direction et les parents. Se munir toujours de la trousse de secours et remplir la déclaration d'accident.
- ❖ Dans le cas d'une intervention nécessitant le départ de l'enfant avec les secours, la directrice ou l'animateur référent du groupe accompagnera l'enfant dans son déplacement aux urgences et devra attendre l'arrivée des parents.

Nous ne gardons pas les enfants malades sur la structure, les parents sont prévenus immédiatement de l'état de santé de leur enfant et doivent venir le récupérer au plus tôt. Nous n'administrons pas de médicaments aux enfants sans une prescription médicale. **Avant d'administrer un médicament, l'équipe d'animation doit vérifier que la fiche sanitaire de l'enfant ne spécifie pas de contre-indication** : allergies / réaction connue à une molécule par exemple.

❖ La sécurité



Depuis Novembre 2015, le **plan Vigipirate** a été renforcé. Les animateurs identifieront les familles à l'entrée de l'accueil de loisirs.

L'animateur référent de l'accueil du matin et du soir devra veiller à bien cocher les enfants sur la tablette ainsi que le listing général de présence. A chaque déplacement les animateurs doivent **impérativement** emporter ce listing.

Certains endroits de l'accueil de loisirs sont réservés au personnel tels que la cuisine, les toilettes adultes qui sont interdits d'accès aux enfants pour cause de sécurité mais aussi d'hygiène. De plus, tous les rangements pour le matériel, produits d'entretien, local électricité, ainsi que les pharmacies sont fermés à clef.

Les animateurs devront veiller à bien fermer le verrou de la porte d'entrée, la porte communicante avec le centre socioculturel ainsi que le portillon du jardin de l'accueil de loisirs.

Nous avons également comme mesure de sécurité, la mise en place d'un **Plan Particulier de Mise en Sûreté**, intrusion Attentat (PPMS).

Plusieurs simulations sont effectuées tout au long de l'année concernant la **sécurité incendie**.

❖ Les sorties



Plusieurs **déplacements** peuvent avoir lieu au sein d'un accueil de loisirs notamment à pied, en car ou en transport en commun (bus) dans le cadre des activités ou pour se rendre à l'école tout au long de l'année.

Plusieurs mesures sont nécessaires afin **d'assurer la sécurité physique et morale** de l'enfant mais également de l'adulte :

Lors de chaque sortie du centre, les animateurs devront se munir :

- ☺ Le listing d'enfant
- ☺ des fiches sanitaires (ou tablette)
- ☺ d'un téléphone portable
- ☺ Le numéro du centre et les numéros d'urgence.

Les enfants devront être comptés régulièrement.

Prévoir une trousse à pharmacie (vérifier au préalable le contenu)

Prendre le PAI des enfants

Lors des déplacements en car :



- Vérifier auprès du chauffeur la destination du car.
- Remettre au chauffeur la liste du convoi (nom et prénom de tous les passagers, date et lieu de la sortie, heure de départ et de retour, nom/prénom et téléphone du responsable du convoi)
- Demander le numéro de téléphone du chauffeur, afin de pouvoir le joindre si cela s'avère nécessaire.
- Chaque enfant doit être assis seul sur son siège, la ceinture de sécurité doit être bouclée.

Pendant le voyage, l'animateur contrôlera que les enfants soient correctement assis.

Lors de chaque sortie, un **chef de convoi** sera nommé. Il aura à charge de vérifier que toutes ces opérations soient effectuées. Il sera le seul interlocuteur avec le chauffeur, les responsables des sites visités.

Les enfants seront comptés à la montée et à la descente du car. Un animateur sera chargé de vérifier que les enfants n'ont pas oubliés d'effets personnels dans le car.

V / ANNEXE

1/ Sécurité exercice évacuation

Un à 2 exercices d'évacuation seront effectués dans l'année afin de **prévenir** en cas de risque. Les animateurs évacuent les enfants par **les issues de secours** accessibles les plus proches. Un membre de l'équipe d'animation récupère le listing de présence et se positionne au point de rassemblement.

Les animateurs amèneront les enfants au **point de rassemblement** dans le calme. Je veillerai à recompter les enfants et referai l'appel si besoin une fois tout danger écarté.

La directrice prévientra les pompiers et vérifiera qu'il ne reste plus personne dans les locaux. Les consignes d'évacuation sont affichées dans chaque salle de la structure.

Les animateurs devront respecter et faire respecter par les enfants les consignes de sécurité lors des sorties à pied, en bus ou en car.

2/ Sécurité intrusion

Source : https://acm-cvl.fr/hygiene_et_securite/ppms/

ATTENTAT OU INTRUSION EXTERIEURE

► Au déclenchement des faits ou d'une alerte

- Analyser l'environnement dès l'apparition de la menace, localiser si possible la zone où se trouve l'individu ou le groupe d'individus afin de déterminer la conduite à tenir : **évacuation ou confinement** ;
- se mettre si possible en contact avec les personnes ressources de l'établissement ;
- appeler dans la mesure du possible les services de police ou de gendarmerie : décliner sa qualité, décrire la situation le plus précisément possible (nombre d'individus, localisation, type d'armes) ;
- rester calme pour ne pas communiquer son stress.

► Choix n°1 : l'évacuation

- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche ;
- demander un silence absolu ;
- suivre les directives des services de secours et des forces d'intervention ;
- signaler la localisation des victimes éventuelles ;
- signaler l'emplacement du point de rassemblement.

► Choix n°2 : le confinement

- Identifier le(s) local (-aux) le(s) plus sûr(s) à proximité immédiate ;
- verrouiller les portes puis se barricader en plaçant des éléments encombrants devant la porte (tables, chaises, bureau...);
- faire s'éloigner les élèves et personnels des portes, murs et fenêtres ;
- leur demander de s'allonger ;
- éteindre les lumières ;

3/ Le développement de l'enfant de 3 à 6 ans

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">SOCIAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Égocentrisme : « moi je », en voie de socialisation (école) • Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes • Grand sens de la propriété • Premiers contacts avec la vie de groupe • Dépendance vis à vis des autres, l'adulte surtout • Peu de différences entre filles et garçons 	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger « la bulle personnelle de l'enfant », sa propriété sa voiture, son jouet, etc. • Ne pas imposer le partage, éventuellement le suggérer 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'esprit collectif, peu d'esprit de compétition • Besoin d'un coin personnel, aménagé • Coin de chacun personnalisé, réservé à soi (le coin lit) : cartes, photos des parents, trésor • Agir seul, jouer seul • Aménager des « coins jeux » : poupées, lecture, voiture, marchande, marionnettes, dessins
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PHYSIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps • Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements • Non dissociation buste-jambe, gauche-droite • Vivre et se reposer à son rythme, dormir • Vite fatigué • Grande importance de la vie quotidienne • Découverte de leur corps et notamment de leur sexe, de l'existence des deux sexes • Masturbation • Contact avec le monde vivant, découverte du monde, des sensations, éveil des sens • Énurésie fréquente 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner des limites physiques, l'enfant ne ressent pas la fatigue, le besoin de dormir, mais sait l'exprimer... • Patience, nombreuses répétitions, surveillance, vigilance • Discretion vis-à-vis du groupe dans certaines situations (pipi au lit, etc.) • Peu pudique : faire attention ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Expériences motrices : courir, sauter, nager, grimper, danser, etc. • Expériences sensorielles, éveil des sens : éducation au goût, au toucher, à l'ouïe, à la vue • Équilibrer les types d'activités sur le séjour et la journée. Repos après le repas, sieste ou activités tranquilles • Changer souvent d'activité (20 minutes) • Sous forme de jeu • Manipulation d'outils et de matériaux divers transformables (terre, sable, boue, carton, bois, etc.)
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PSYCHOLOGIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage de l'autonomie, grandir, faire comme les grands donc devenir grand • Imiter pour se construire • Très grand besoin d'imaginaire : fabulation, récits, histoires • L'imaginaire leur permet d'appréhender le monde, et de l'affronter sans risques à travers le jeu, la fiction • Besoin de jouer seul à certains moments 	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement, confiance, sécurisation, rôle d'aide et non de « maternage » : accompagner l'enfant dans ses activités tout en le laissant faire • Il vérifie, explique, encourage • L'autonomie s'apprend, elle ne s'acquiert pas toute seule • Installation de locaux permettant à l'enfant de se débrouiller tout seul • Entrer dans les jeux sans effraction • Respecter et valoriser le jeu de l'enfant même s'il vous paraît futile et insignifiant (Ne pas dire à un enfant « vient on va jouer », car il joue déjà, même et surtout s'il est en train de parler à un caillou !) • Prendre au sérieux ses histoires, les écouter. Elles sont très sérieuses • L'enfant de 6 ans ne se considère pas comme un bébé 	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir seul, se laver seul, s'habiller seul, etc. même si l'adulte est toujours présent • Séjour à thème, mascotte, tout doit être imaginaire : des petits pois au savon, du dortoir au poney, etc. • Transformer le quotidien, le rendre ludique et magique • Contes, histoires tous les soirs au coucher. Se déguiser, jouer à faire semblant • Activités de création individuelle

4/ La trousse à Pharmacie



 Paire de ciseaux à bouts ronds	 Compresse stériles à usage unique	 Gel hydroalcoolique en petit format	 Gants jetables à usage unique sans latex
 Pince Brucelle	 Bandes de gaze élastiques de différentes tailles	 Antiseptique liquide incolore non alcoolisé	 Sérum physiologique en unidose
 Épingles à nourrice	 Bande adhésive type Sparadrap	 Crème solaire hypoallergénique à indice élevé	SUR AVIS MÉDICAL UNIQUEMENT
 Couverture de survie	 Pansements de diverses tailles	 Crème contre les piqûres d'insectes	 tube de pommade anti-eczymose